

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 juillet 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

### Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

**2019 V. 354** Vœu relatif à la qualité des données publiques accessibles.

-----

### Le Conseil de Paris,

Adopté par le Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement,

Considérant la mise à disposition depuis 2011 des données publiques accessibles librement (*open data*) par la Ville de Paris sur une plateforme dédiée - [opendata.paris.fr](http://opendata.paris.fr) – sur initiative de Bertrand Delanoë, Maire de Paris et de son adjoint en charge de l'innovation, de la recherche et des universités, Jean-Louis Missika ;

Considérant qu'en 2014 la Maire de Paris a fait inclure une clause Open Data dans ses marchés publics ;

Considérant l'importance affirmée de la Ville de Paris de promouvoir la transparence démocratique, d'accompagner les chercheurs et développeurs, de stimuler l'innovation numérique et de développer l'écosystème des entreprises qui peuvent enrichir leurs services et créer de la valeur.

Considérant le développement de l'application *Dans Ma Rue* et l'importance de son utilisation par les Parisien.ne.s pour faire de Paris une ville plus propre et qui répond au plus près des besoins des citoyen.ne.s ;

Considérant le souhait de certains conseils de quartier, d'utiliser les données ouvertes de la Ville de Paris pour analyser les points noirs de la propreté dans le cadre de la Rue Zéro Déchet, afin de garantir un meilleur dialogue avec la mairie et les services notamment sur les sujets de propreté ;

Considérant que le délai de rafraichissement très variables des données sur la plateforme : les données collectées par l'application *Dans ma Rue* ne sont rafraichies qu'avec un délai de 6 mois entre la collecte et la mise à disposition sur la plateforme d'accès aux données ;

Considérant les problèmes d'harmonisation de codages des adresses et des caractères spéciaux, qui empêche une analyse géolocalisée fiable dans le temps ;

Considérant le volume croissant des données collectées dû à l'élargissement du champ des données collectées en *open data* (Que faire à Paris...) et l'utilisation croissante de l'application *Dans ma Rue* dans le 10<sup>e</sup> arrondissement et dans tout Paris ;

Sur proposition de Pascal Julien et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Mairie de Paris mette à disposition les données publiques accessibles collectées en temps réel dès lors qu'elles ont été stabilisées afin de mieux guider les efforts des services de propreté notamment ;
- Que la Mairie de Paris nettoie les bases de données publiques accessibles (harmonisation des codages, tables de correspondance et reprise de l'historique) pour une meilleure qualité d'exploitation ;
- Que la Mairie de Paris ouvre un chantier participatif de simplification des usages des données publiques accessibles pour faciliter l'appropriation des données par les citoyens ;
- Que la Mairie de Paris mette en place un service de visualisation des données de « dans ma rue », accessible sur le web et depuis cette application.